17me Année. — N° 3182 — UN NUMÉRO : 15 Centimes — Jeudi 15 Février 1873

BUREAUX : RUE NAIN.

ABONNEMENTS :
ROUBAIX-TOURCOING : Trois mois, 12 fr ; Six mois, 23 fr. ; Un an, 44 f.
LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr. ; Six mois, 27. fr. ; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES : 20 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes »
— On traite à forfait. —

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

DIRECTEUR-GÉRANT : A. REDOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES, à ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1 ; à Lille, chez [illegible] ; à Paris, chez MM. Havas, Laffite-Bullier, 10, place de la Bourse, 8 ; A. Bridier, Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains : *Roubaix à Lille*, 5 17, 7 21, 8 21, 9 53, 11 26, m. 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 13, 7 38, 9 36, 11 11, s. — *Roubaix à Tourcoing-Mouscron*, 5 38, 7 18, 8 48, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 38, 4 48, 5 18, 6 13, 10 22, 11 15, s. — *Lille à Roubaix*, 5 20, 7 00, 8 30, 9 55, 11 05, 12 57, 2 20, 4 30, 5 30, 7 55, 10 05, 11 15 — *Tourcoing à Roubaix et Lille*, 5 10, 7 12, 8 12, 9 46, 11 17, 12 17, 1 47, 3 33, 6 03, 7 28, 9 24, 11 02 — *Mouscron à Lille*, 7 00, 8 10, 9 36, 11 05, 12 05, [illegible] 1 50, 5 53, 7 10, 9 10.

ROUBAIX, 12 FÉVRIER 1873

BOURSE DE PARIS

DU 11 FÉVRIER	
3 0/0	55 45
4 1/2	82 30
Emprunt 1871	87 20
Emprunt 1872	89 30
DU 12 FÉVRIER	
3 0/0	55 25
4 1/2	82 »
Emprunt 1871	87 20
Emprunt 1872	89 10

La République a été proclamée hier soir à Madrid.

Pauvre Espagne !

Le *Journal de Paris* publie la note suivante :

Nous n'avons pas besoin de mettre le public en garde contre les propos que certains journaux prêtent aux princes d'Orléans.

Il suffit de remarquer que les journaux dont il s'agit sont les organes de la politique présidentielle et que, par conséquent, ils ont peut-être qualité pour parler au nom des princes de la Maison de France.

Les journaux officieux s'amusent effectivement de temps à autre à mettre en scène tel ou tel prince de la maison de France auquel ils prêtent gratuitement les propos les plus invraisemblables. Il n'est pas mauvais que le public sache à quoi s'en tenir sur ces écarts d'imagination.

Nous lisons avec satisfaction dans le *Monde* les lignes suivantes :

La communication que notre correspondant de Versailles nous a faite au sujet d'une lettre qui aurait été récemment écrite par M. le comte de Chambord à un de ses amis, doit être rectifiée. D'après les renseignements que nous avons reçus, l'analyse de notre correspondant portait, non sur une lettre immédiate, mais sur des instructions précédemment données et qui venaient d'être confirmées; la lettre n'existe pas. C'est ce qui est expliqué dans la note suivante, qui a paru dans l'*Union* du 9 février.

Suit l'article qui avait paru dans l'*Union* et où les faits étaient rétablis dans leur simplicité.

La *Décentralisation*, de Lyon, annonce que la pétition suivante, adressée à l'Assemblée nationale, se signe à Lyon :

« Messieurs les députés,

» Les soussignés, chefs de famille, profondément convaincus que l'instruction des enfants doit être essentiellement religieux, librement donnée par le père, et rester étrangère aux passions publiques,

» Supplient respectueusement l'Assemblée nationale, aux intentions et aux lumières de laquelle ils se plaisent à rendre hommage, de consacrer les principes suivants dans la loi sur l'instruction primaire :

» I. Un des premiers devoirs du père de la famille est de faire instruire ses enfants ; mais, dans l'accomplissement de ce devoir, il ne relève que de sa conscience et ne doit encourir aucune peine ni être soumis à aucune coërcition ; toutes les mesures de cette nature ayant nécessairement pour effet de ruiner son autorité, d'anéantir le respect qui lui est dû, et de porter ainsi une atteinte des plus graves à la famille elle-même.

» II. Le père est souverain dans le choix de l'instruction qu'il veut donner à ses enfants, et dans celui des maîtres auxquels il les confie, en délégnant une partie de son autorité.

» III. L'instruction primaire comprend, en première ligne, l'enseignement religieux et moral conforme à celui des cultes reconnus par l'état.

» IV. Suivant les dispositions de l'art. 15 de la loi du 15 mars 1850, des écoles séparées doivent être établies pour des enfants des différents cultes reconnus dans la Commune où ces différents cultes sont professés publiquement.

» V. Toute école primaire qui s'abstient de donner l'enseignement religieux et normal tel qu'il vient d'être précisé, qu'on en donne aucun ou qui enseigne l'irréligion à un degré ou sous une forme quelconque, doit être fermée.

» C'est la consécration de ces principes qui assurera le respect de la famille, la liberté de conscience et la liberté d'enseignement si nécessaire à notre patrie. »

Nous avons sous les yeux un journal nouveau, qui s'intitule l'*Ami de la Religion*, beau titre, s'il est bien porté. Ses premières lignes sont une insulte à la droite de l'Assemblée nationale, il poursuit par l'apothéose de M. Thiers, et termine par une politesse à la Commune.

Nous garantissons la citation suivante :

La commune égalitaire est une création de la société chrétienne. Elle a aboli toute caste et tout privilége, et consacré le principe électif pour le magistrat placé à la tête du gouvernement.

Le vrai fondateur des communes et des républiques modernes, c'est, comme nous l'avons dit, saint Benoît, patriarches de ces moines d'Occident dont Montalembert a récemment écrit l'admirable histoire.

Voilà, pour la Religion un ami bien compromettant. Nous lui préférons même M. Barthélemy Saint-Hilaire, et heureusement l'artifice est trop grossier pour tromper personne.

Nouvelles du jour

.·. Les rapports adressés par les préfets au ministre de la guerre constatent, assure l'*Avenir national*, que le nombre des volontaires d'un an s'élève à 8,300 environ. Avant que le gouvernement eût fait connaître le chiffre de l'indemnité exigée, le nombre des inscrits s'élevait à plus de 15 000.

.·. Une nouvelle à sensation :

M. le duc d'Aumale, dit la *Patrie*, s'est présenté hier au soir pour la première fois à la réunion de l'extrême droite.

Sa présence au milieu des députés de la droite a été l'objet de nombreux commentaires.

.·. Dans une étude que M. Baudrillart publie sur Proudhon, nous trouvons une particularité intéressante et précieuse à relever.

Le célèbre socialiste écrivait en 1853 au prince Napoléon : « Henri V est seul logique, et comme il dit que ce qui est logique se réalise, tôt ou tard HENRI V REVIENDRA.

.·. Le commandant Gaveau vient d'être transféré du Val-de-Grâce à la maison de santé du docteur Labitte, à Clermont-sur-Oise. Son état de santé n'est pas sans gravité, mais le malade n'est pas encore abandonné par les médecins spécialistes.

.·. La session annuelle de la Société des agriculteurs de France a commencé hier ses séances. Le conseil a adopté à l'unanimité la proposition de création d'une section hippique d'éducation chevaline.

Le ministre de la guerre a décidé qu'une commission se réunirait pour réviser le règlement du 16 mars 1869, sur les manœuvres de l'infanterie.

.·. Le *Courrier de France* annonce qu'une chanson intitulée : *L'Ecrevisse ou la Commission des Trente*, vient d'être saisie par la Préfecture de police.

.·. La reconstruction du palais de justice avance rapidement : le palier, l'entrée et l'escalier conduisant à la salle des Pas-perdus, coûteront, à eux seuls, 785,000 fr.

.·. On donne comme absolument certaine la *grave* nouvelle suivante :

Le pantalon rouge, classique et glorieux pantalon rouge, serait à la veille d'être supprimé; il serait remplacé par le pantalon gris de fer des chasseurs à pied.

Si nos renseignements sont précis, L'ETUDE de cette transformation n'aurait pas demandé moins de SIX MOIS !

La première représentation de *Marion Delorme* a eu lieu avant-hier soir, et l'accueil a été, somme toute, assez froid de la part du public impartial. Tout le clan démocratique était là ; il n'est pas parvenu à réchauffer l'enthousiasme somnolent. La pièce a vieilli, le langage romantique de 1830 jure un peu avec le langage réaliste des temps actuels. Ce qu'il faut louer sans réserve, c'est l'aménagement des décors brossés par de véritables artistes ; c'est aussi la mise en scène somptueuse que la direction a soignée autant que possible. Il y a beaucoup à dire sur l'interprétation et sur le drame lui-même. Nous ne pouvons en quelques lignes donner de plus amples détails.

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du *Journal de Roubaix*.)

Paris, 11 février.

Je dois vous entretenir aujourd'hui particulièrement de la question qui a été agitée, hier, dans la Chambre et qui intéresse trop directement la presse de province pour ne pas mériter toute notre attention.

L'Assemblée est, depuis longtemps, indignée du système de dénigrement qui est à l'état de mot d'ordre dans la presse officieuse ou radicale, avec le but d'amoindrir le pouvoir législatif aux yeux du pays. Ce ne sont pas seulement des railleries, ce sont souvent des véritables mensonges qui, en dénaturant le langage des députés, le présentent au public sous le jour le plus faux ou le plus ridicule. Continué depuis deux ans, avec une persistance digne d'une meilleure cause, ce procédé habile a fini par s'imposer à une certaine opinion. Nous qui pouvons comparer, en ce qui touche notre Chambre, la réalité avec le type imaginaire qu'on lui prête, nous pouvons seuls comprendre tout le mal que peut faire la plus audacieuse calomnie.

Ce péril a suscité, parmi nos députés, des propositions de loi animées des meilleures intentions. Il faut cependant reconnaître que leur but est loin d'être atteint.

L'honorable M. d'Aboville a soutenu un projet dont l'unique but est de contraindre le journalisme à la sincérité. Tout en rendant justice à ses excellents motifs, notre devoir est de l'éclairer sur leurs conséquences pratiques. Si cette loi ne subissait pas quelques remaniements utiles, il serait fort à craindre qu'au lieu de sévir contre les coupables, elle n'atteignît que des innocents.

Le projet de M. d'Aboville astreint tous les journalistes, tant de Paris que de la province, à ne parler de l'Assemblée qu'en insérant, *au même instant*, le compte-rendu officiel des faits dont ils entretiennent les lecteurs. A cet effet le compte-rendu officiel sera livré gratuitement à tous les journaux qui en feront la demande.

La difficulté pratique, pour les feuilles de province, consiste dans l'exiguité de leur format. Si résumé que soit le compte-rendu officiel, il dépassera les proportions de nos modestes feuilles, lesquelles ne pourront plus paraître précisément pour avoir trop à dire.

Cette mesure n'obviera pourtant pas aux calomnies dont la chambre est victime. Car ces odieuses inventions sont surtout l'œuvre des journaux de Paris que reproduit la presse radicale de province. Or, les feuilles hostiles de la capitale trouveront une sécurité dans la nouvelle mesure, au lieu d'y rencontrer un obstacle.

En effet, il leur suffira d'imprimer le compte-rendu officiel pour pouvoir insérer impunément leurs comptes-rendus fantaisistes. Le premier, imprimé en menus caractères à la quatrième page, ne serait lu par personne. Les seconds, rédigés avec esprit, insérés à la première page, sous forme d'un récit pittoresque, où tous les détails ennuyeux seront supprimés, auraient seul l'avantage d'attirer l'attention des lecteurs.

Cette habileté n'en sera pas moins invoquée par les feuilles de mauvaise foi contre la répression de la justice. Car elles pourront toujours dire que, laissant le lecteur à même de comparer les deux récits, elles sont bien maîtresses de donner sans ménagement leur impression personnelle. Ainsi, la vérité officielle servira de passe-port aux mensonges officieux.

La presse de province en mourra ; celle de Paris y gagnera quelques abonnés de plus. Et comme l'esprit d'opposition est en somme bien plus violent à Paris qu'en province, nous assisterons à une nouvelle victoire des opposants contre les provocateurs. Aussi ne devons-nous rien négliger pour éclairer nos députés sur ce grand problème. Espérons que quelques heureux amendements rendront la loi d'Aboville aussi efficace qu'elle est bien intentionnée.

Il y a eu, ce matin, une très importante séance de la commission de décentralisation. Le ministre de l'intérieur, M. de Goulard et le préfet de Lyon, M. Cantonnet, sont venus donner des détails sur la situation de cette ville; elle est très grave. Toutes les corporations ouvrières sont organisées avec des délégués placés à leur tête, qui, tous, correspondent avec le comité de la rue Grôlée. Les radicaux de Lyon vont jusqu'à mettre en avant de fortes et criminelles idées d'autonomie et de séparation. Quant à des désordres matériels, ils seraient promptement et rigoureusement réprimés, grâce au bon accord entre le général Bourbaki et le préfet. La commission s'est montrée très-satisfaite de l'attitude de M. Cantonnet. Le gouvernement veut prendre l'initiative d'un projet de loi d'ensemble pour l'organisation de maires dans les grandes villes.

L'*Avenir militaire*, qui doit paraître ce soir, contient une lettre datée de Wiesbaden et qui donne les plus curieux renseignements sur le prince impérial de Prusse et l'Empereur Guillaume. La prolongation du séjour du prince impérial ici répand l'inquiétude dans les esprits. On sait que l'Empereur aurait voulu faire voir la complète guérison de son fils à la population de Berlin, dont il est très-aimé, et qui le considère comme le plus fervent défenseur du progrès et des libertés. Mais ce n'est pas sans quelque fondement que plusieurs fois des bruits alarmants ont circulé sur l'état de santé du prince impérial.

L'opinion populaire, à Berlin, est convaincue qu'il est atteint d'une affection intestinale assez grave pour qu'une perforation soit toujours à redouter.

Je ne saurai vous dissimuler que les conséquences de la mort de ce prince pourraient être funestes à la France. La régence, où les rôles les plus importants seraient dévolus à la princesse impériale, au prince Charles et à son fils, le prince Frédéric-Charles, aurait un caractère d'hostilité très-prononcé contre votre pays.

La princesse impériale, fille de la reine d'Angleterre, et fille préférée, a l'esprit étroit et mesquin de sa mère; elle déteste la France, autant que semble l'aimer son frère, le prince de Galles; la sympathie entre ce dernier et sa sœur est si peu vive que depuis le mariage du prince impérial, l'héritier du trône d'Angleterre n'a pas pu rendre sur lui de passer le Rhin pour rendre visite à son beau-frère. Quant à l'empereur Guillaume, quoiqu'il jouisse d'une bonne

---

Feuilleton du *Journal de Roubaix*
DU 13 FÉVRIER 1873

— 14 —

LE TRIOMPHE
D'UNE FEMME

(Traduction de l'anglais)

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE V.

L'attente.

(Suite)

Les passants, sur le trottoir en face — peu nombreux à pareille heure — levaient les yeux vert cette fenêtre éclairée, et voyaient une jolie silhouette qui se dessinait à la faible lueur de la bougie, une silhouette de jeune fille calme et sereine dans son innocence, qui se penchait sur un livre, et dont la robe en mousseline claire et les cheveux bruns étaient à peine visibles.

Le bruit des roues et les cris des cochers retentissaient et ne rendaient que plus complet le silence qui régnait dans la rue de l'Archevêque. De temps en temps, une voiture arrivait jusqu'au coin de cette rue tranquille; alors Éléanor relevait la tête et attendait immobile, se disant que peut-être son père rentrait en voiture, mais le fiacre solitaire continuait son chemin, et le bruit de ses roues allait se confondre avec les autres bruits du boulevard.

Dans le lointain, il y avait des horloges qui sonnaient les quarts d'heure.

Comme ils semblaient longs ces quarts d'heure ! Paul Féval était sans doute bien intéressant. Dans les pages souillées du livre se déroulait une affreuse intrigue, où figuraient deux jeunes femmes qu'on enlevait et qu'on noyait sur les bords d'une sombre rivière bordée de saules. Des scélérats de premier ordre étaient les héros de ce roman délicieux qui accaparait à lui seul autant de meurtres et de mystères qu'en consomment d'habitude une demi-douzaine d'autres. Mais les pensées d'Éléanor étaient bien loin de sa lecture. Les bords obscurs de la rivière, les saules fantastiques, les femmes noyées et les scélérats doués d'ubiquité se mêlaient dans son cerveau aux inquiétudes que lui causait son père, et l'horreur du livre ajoutait encore à l'angoisse qu'elle ressentait.

Le roman de M. Féval était illustré de quelques vignettes, et Éléanor s'imaginait que le bandit dont elle voyait le portrait ressemblait à l'étranger taciturne qui avait suivi son père et le Français vers la barrière de Saint-Antoine.

Elle s'imaginait cela, quoiqu'elle eût à peine vu la figure de l'étranger silencieux qui avait eu soin de la détourner. Elle n'avait qu'entr'aperçu des yeux noirs très-vifs sous le rebord du chapeau et une moustache épaisse qui marquait la bouche. Il y a toujours un je ne sais quoi de mytérieux et de désagréable dans l'idée que quelque chose nous a été caché, ce quelque chose fût-il insignifiant. Éléanor Vane, devenant de plus en plus agitée à mesure que le temps se passait, commença à se préoccuper sérieusement de cet étranger muet sur la figure duquel elle n'avait jeté qu'un coup d'œil incomplet.

« Il ne doit pas avoir une bonne figure, se dit-elle; car s'il en était ainsi, je ne serais pas mal à l'aise comme je le suis en me le rappelant.

Comme il a été grossier par-dessus le marché. Je n'aime pas beaucoup le Français, mais au moins il n'a pas oublié la politesse. Son compagnon m'a paru très-désagréable. J'espère qu'il n'est pas des amis de papa. »

Elle revint ensuite aux jeunes femmes noyées au bord de l'eau et aux saules, et essaya de s'enfoncer dans l'intrigue pour ne pas écouter les quarts d'heure avec tant d'avidité, parfois elle pensait : « Avant que je tourne la page suivante, papa sera ici. » Ou bien encore : « Avant que j'aie fini le chapitre, j'entendrai son pas dans l'escalier. »

Quoique la nuit fût sans air, plus d'un bruit vint distraire et inquiéter l'attente de la jeune fille. Tantôt l'escalier criait, et alors elle se levait prête à courir vers le vieillard, croyant qu'il rentrait doucement. Elle savait qu'autrefois, c'était son habitude de se glisser chez lui sur la pointe du pied.

Mais tous ces bruits n'étaient que des bruits trompeurs. Les quarts se succédaient les uns aux autres, les derniers toujours plus longs que les premiers, et les heures ne aussi. Les roues retentirent plus sur le pavé, et il se fit un silence complet.

Quatre heures étaient sonnées depuis longtemps, et Éléanor avait repossé son livre. Il faisait grand jour — la matinée était froide et grise après la chaleur de la nuit, et miss Vane était à la fenêtre, à contempler la rue solitaire.

Les horloges continuaient à carillonner, et les sons arrivaient maintenant bien distincts à l'oreille. Mais le silence ne dura plus longtemps. Les roues des camions résonnèrent au loin dans la rue du Faubourg-Saint-Honoré. Un détachement de cavalerie fit trembler le pavé, et les voies joyeuses des ouvriers se firent entendre dans les rues, les chiens aboyèrent, les oiseaux chantèrent, et le soleil apparut dans le ciel.

George Vane n'était pas revenu, et, à mesure que le jour grandit, la figure soucieuse de sa fille, qui n'avait pas bougé de la fenêtre, s'assombrit de plus en plus.

CHAPITRE VI.

La maison noire sur les bords de la Seine.

Richard Thornton ne se levait pas matin. Il arrivait généralement le dernier à l'orchestre pour la répétition de dix heures d'un nouveau mélodrame, où tout l'effet d'un meurtre ou d'un enlèvement dépendait du pizzicato tremblé des violons, et de l'introduction des cordes détonnantes à certains endroits de la pièce. M. Thornton était un dormeur intrépide qui criait contre la dureté de cœur des directeurs et des commissionnaires, qui avaient la barbarie de glisser à la boîte aux lettres du Phœnix ces terribles circulaires qui convoquaient tout l'orchestre, en supprimant les dix minutes de grâce qu'on accordait habituellement.

Mais Richard était en congé maintenant. MM. Spavin et Cromshaw auraient bien voulu le suivre de l'œil dans ses courses à travers Paris, pour s'assurer qu'il faisait double besogne en échange de son double traitement; mais les propriétaires du Royal Waterloo Phœnix n'étaient pas doués de la seconde vue, M. Thornton se moquait d'eux et comptait sur son importance.

La suite au prochain numéro.